



Ehpad et services à domicile et pour personnes âgées :

Les professionnels restent mobilisés !

Journée d'action le 15 mars 2018

Le 30 janvier, partout en France, des dizaines de milliers de professionnels de services à domicile et établissements pour personnes âgées ont répondu à l'appel à la grève nationale de l'intersyndicale.

En dépit d'un mouvement d'opinion aussi large et sans précédent, le Président de la République ne s'est toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées.

Or il est temps que l'Etat entende la nécessité de :

- Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.
- Pérenniser le financement de l'aide à domicile, abroger les dispositions législatives baissant les dotations des établissements et maintenir de tous les effectifs
- Augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile et appliquer le ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement (prévu par le Plan Solidarité Grand Age de 2006)
- Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales.

Au-delà des mesures d'urgences nécessaires, un débat politique large débouchant sur la création d'une prestation autonomie doit être initié afin que notre société réponde enfin dignement au respect dû à la question du vieillissement de la population et aux professionnels qui les accompagnent. Il s'agit ainsi d'engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

En conséquent, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD et UNSA organisent une nouvelle journée de grève et d'actions le 15 mars prochain.

***Rassemblement à Moulins à 15h30
le 15 mars 2018 devant la préfecture***